

Sur la route

peux circuler

sans permis de conduire

ue le **tracteur** est rattaché à une exploitation agricole,
à CUMA ou à une Entreprise de Travaux Agricoles

et

ue le **tracteur** est utilisé à des fins agricoles

mples d'usage «agricole»

cement de matériels dans le cadre des travaux d'une exploitation agricole
; travail du sol, traitements des cultures,...)
ort des produits de l'exploitation (transport de grains, de bétail, d'engrais...)
ien des parcelles (réfection des clôtures, entretien des haies,...)

: *chariots à bras télescopique sont réceptionnés en tant que tracteur agricole.
nt alors des mêmes règles de conduite que ce dernier.*

VOIR

**duite des autres engins* rattachés à une
tation agricole ne nécessite pas de permis.
neuse batteuse, ensileuse, chariot de manutention**

eux conduire dès l'âge de 16 ans :

tracteur seul
tracteur attelé à un outil porté
tracteur attelé à une remorque ou à une machine remorquée
; machine automotrice

**s lors que la largeur de l'ensemble ne dépasse
s 2,50 m de large**



Je dois circuler

avec permis de conduire

► lorsque le **tracteur** n'est pas rattaché à une exploitation agricole, à une CUMA ou à une Entreprise de Travaux Agricoles

ou

► lorsque le **tracteur** est utilisé à des fins «non agricoles»

Exemples d'usage «non agricole»

► Travaux d'entretien des voiries
► Transport de matériaux à usage non spécifique de l'exploitation (déménagement, sous traitance de transport ou de travaux public,...)
► Défilé de chars
► Démonstration commerciale



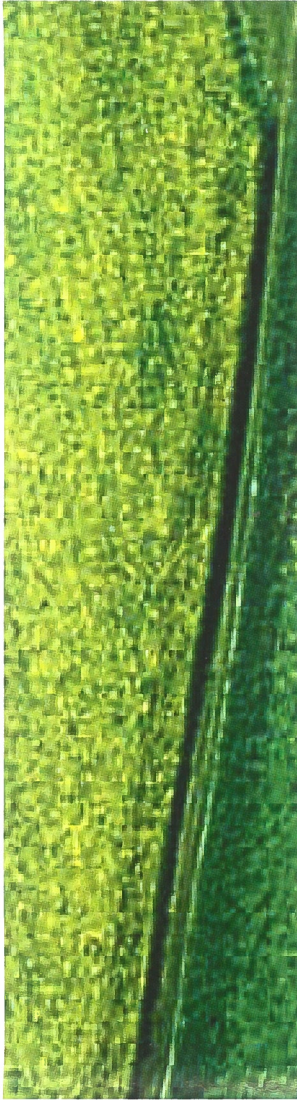
A SAVOIR

Le type de permis de conduire à détenir dépend du Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) des différents véhicules formant le convoi.

PTAC du tracteur	Tracteur seul	Avec remorque (PTAC ≤ 750 kg)	Avec remorque (PTAC ≥ 750 kg)
≤ 3500 kg	Permis B	Permis B	Permis E(B) si la somme des PTAC (tracteur+remorque) > 3500 kg Permis E(B) si PTAC remorque > poids à vide du véhicule tracteur
≥ 3500 kg	Permis C	Permis C	Permis E(C)

Je dois avoir 18 ans pour conduire :

► **tous les véhicules ou ensemble dépassant 2,50 m de large**
► un tracteur attelé à une remorque transportant du personnel
► un tracteur attelé à plusieurs véhicules remorqués



Au champ

Si je confie mon matériel à un tiers
il **doit** suivre une

formation pour circuler

Cette formation, qui peut être dispensée par le chef d'exploitation, a pour objectif de donner au chauffeur les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité.

Exemples de points à aborder dans la formation

► Principe de fonctionnement du matériel
► Information sur les risques spécifiques de l'équipement
► Conduite à tenir en cas de panne
► Port éventuel des équipements de protection individuelle



A SAVOIR

Une **autorisation de conduite** délivrée par le chef d'établissement est nécessaire pour la conduite de certains équipements de travail par un salarié. Il s'agit d'un examen d'aptitude à la conduite et d'un contrôle de connaissances.

Exemples de machines nécessitant une autorisation de conduite

► Engins de chantier (*tractopelle, tracteur en configuration T.P., bulldozer...*)
► Engins de manutention (*chariot automoteur à mât ou à bras télescopique*)
► Equipements de levage (*plate-forme élévatrice de personnes, grue auxiliaire de chargement...*)

Il doit avoir 16 ans pour conduire :

► un **tracteur seul** ou attelé à une machine à fonction ou mouvement simple (*remorque, benne élévatrice, outil de travail du sol non animé...*)
► une **tondeuse à gazon** à conducteur porté ou à pied
► un **engin automoteur** à essieu unique (*motoculteur, motobineuse*)

Il doit avoir 18 ans pour conduire :

► un **tracteur attelé à une machine** à fonctions ou mouvements multiples (*ramasseuse presse, herse rotative, épandeur de fumier, désileuse, chargeur frontal...*)
► une **machine agricole automotrice** (*moissonneuse batteuse, ensileuse...*)
► un **chariot automoteur** de manutention
► un **engin de travaux publics** (*tractopelle, minipelle, draineuse...*)





Pour limiter les risques d'accident, la réglementation impose les **âges minimum** à respecter ainsi que les **permis** à posséder pour conduire un véhicule agricole sur la route ainsi que sur l'exploitation.

la route...

ulation est soumise au respect du la Route. Ainsi, **conduire un** r dès l'âge de 16 ans sans de conduire n'est autorisé s certaines conditions.



En production agricole, près d'1 accident sur 6 survient lors de l'utilisation d'un tracteur ou d'une machine mobile.

Au champ...

Même sur l'exploitation, tout n'est pas permis. **Quand vous confiez votre matériel à un tiers, qu'il soit salarié ou bénévole, assurez-vous toujours qu'il e la formation et l'âge minimum prévu par**

u Travail.



De la route au champ, la MSA vous accompagne pour votre sécurité.

Pour aller plus loin, les conseillers en prévention et les médecins du service Santé-Sécurité au Travail de votre département se tiennent à votre disposition



05/06 - Flé 10782/ Conception graphique : Alias / Crédits photos : CNH, John Deere, AGCO, Renault, Tecnomatix, Le Corre, médiathèque CCMSA

MSA Caisse Centrale
Les Mercuriales
40, rue Jean Jaurès
93547 Bagnolet Cedex

Santé - Sécurité au Travail
tél. 01 41 63 77 77
fax 01 41 63 72 46
www.msa.fr



santé
famille
retraite
services

Conduite des véhicules agricoles

De la route au champ, quel **permis** et quel **âge** pour conduire ?

santé - sécurité au travail

> RISQUE MACHINES



santé
famille
retraite
services

L'essentiel et plus encore